

Le CESE réaffirme sa volonté de poursuivre la lutte contre le réchauffement climatique



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 02/06/2017

Retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris

Au lendemain de l'annonce du retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris par le Président Donald Trump, le CESE réaffirme sa confiance en ce texte international incontournable dans la lutte contre le réchauffement climatique.

La décision des Etats-Unis, deuxième émetteur mondial de gaz à effet de serre, souhaite ébranler ce compromis historique, qui avait rassemblé à Paris 197 parties en 2015. Toutefois, l'objectif du maintien des émissions de gaz à effet de serre en-dessous de 2°C doit être impérativement poursuivi.

Le CESE, assemblée de la société civile organisée continuera à oeuvrer activement en faveur de la protection de l'environnement, et des enjeux du climat en particulier, à travers ses dix-huit groupes engagés dans un dialogue unanime et permanent.

Le CESE fait partie **des premières institutions de notre pays à avoir inclus la protection de la nature et le développement durable dans ses réflexions**, avec le vote d'un avis sur le sujet dès 1971. En 2008, l'environnement est devenu le troisième pilier du CESE aux côtés des questions économiques et sociales démontrant l'importance de ce sujet pour la société civile.

A l'occasion de la COP 23, qui se tiendra à Bonn en novembre prochain, le CESE publiera un avis sur le rôle de la société civile suite à l'Accord de Paris : [Contribution du dialogue sciences-société au développement d'une recherche à même de répondre aux enjeux climatiques post COP 21](#), co-rapporté par [Jean Jouzel](#), climatologue et glaciologue et expert au sein du GIEC.

Le CESE poursuivra son engagement résolu dans la préparation de la COP 23 et appelle la société civile américaine à poursuivre l'engagement des Etats-Unis dans la lutte contre le réchauffement climatique.

« Si cette décision déçoit l'ensemble de la société civile française, notre engagement en faveur de l'environnement et du climat n'en est que plus renforcé. Ce retrait n'efface en rien les années d'investissement et les avancées réalisées grâce aux différentes COP. Le CESE continuera à porter des avis pour faire entendre la voix de l'Accord de Paris et soutenir les combats qui concernent la grandeur et la préservation de notre planète », déclare Patrick Bernasconi, Président du CESE.